



Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2014
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2015

26 janvier-3 février et 13 février 2015

Rapports quadriennaux pour la période 2010-2013 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Cause première	3
2. Fondation Chantal Biya	4
3. Fondation généreuse développement	6
4. Greenpeace International	7
5. Fondation de l'Imam Sadr	9
6. Alliance coopérative internationale	11
7. Centre de recherche en droit international de l'environnement	12
8. International Federation of Family Associations of Missing Persons from Armed Conflicts	14
9. Israel Women's Network	16
10. Kongres Wanita Indonesia	19
11. Mujer para la Mujer	20



12. Association nationale chinoise pour l'enseignement professionnel	21
13. Centre néerlandais pour les peuples autochtones	23
14. Organisation de défense des victimes de violence	24
15. Pew Environment Group	26
16. Women's Welfare Centre	28

1. Cause première

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'organisation Cause première, créée en 1995 au plus fort du conflit casamançais, existe pour atténuer la vulnérabilité des femmes et des filles de la région. L'organisation jouait initialement un rôle d'assistance dans le cadre de la nutrition et de la délocalisation des femmes affectées par le conflit, puis est devenue une organisation qui lutte pour l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion de la paix dans la région.

Objectifs

La motivation primaire de Cause première est l'idéal d'une société où les femmes, autonomisées socialement et économiquement, sont libres d'apporter leur contribution à leurs communautés, sur un pied d'égalité avec les hommes, et où les enfants peuvent atteindre leur plein potentiel. Les objectifs de l'organisation comportent par exemple des activités de sensibilisation en vue d'abolir l'excision et le mariage des enfants, la mise en avant de connaissances en matière de santé sur des sujets tels que la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida dans les communautés, et la promotion des femmes comme participantes et dirigeantes dans le domaine du développement économique et social.

Changements à signaler

L'organisation a récemment commencé à travailler en Guinée.

Contribution à des activités des Nations Unies

Dans sa politique d'aide aux activités des Nations Unies, Cause première a organisé les activités suivantes :

- Expliquer les objectifs du Millénaire pour le développement aux femmes rurales de la Casamance (Sud du Sénégal);
- Faire pression auprès des autorités locales du Sénégal pour que celles-ci intègrent rapidement les objectifs du Millénaire pour le développement dans leur agenda relatif aux femmes permettant à celles-ci d'y apporter leur contribution;
- Cause première s'est farouchement investie dans la lutte contre la traite d'êtres humains en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de ce dernier point, un accent particulier a été mis sur la corrélation entre, d'une part, la traite et, d'autre part, le trafic et la consommation de drogue de plus en plus élevée en Afrique de l'Ouest. Le manque de financement notoire n'a pas permis à Cause première d'appliquer son agenda dans le cadre du soutien aux activités des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Cause première a mis en œuvre les activités suivantes :

- Projet de lutte contre la féminisation du VIH/sida;
- Projet de lutte contre la coïnfection tuberculose-VIH/sida;
- Formation des jeunes du Sénégal à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement par le civisme et la culture de la paix;
- Mise en place du projet de Centre de réinsertion et d'autonomisation des femmes de la Casamance victimes du conflit armé au Sud du Sénégal.

Renseignements complémentaires

Cause première tient à lancer un projet de lutte contre l'Ebola dont le titre est « Ceinture de feu contre Ebola en Afrique de l'Ouest », et recherche des soutiens dans ce sens.

2. Fondation Chantal Biya

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

La Fondation Chantal Biya est une association apolitique de droit camerounais, à caractère humanitaire. Elle a été admise au sein du Réseau mère-enfant de la Francophonie en 2006. Elle se déploie en zones urbaines et rurales au Cameroun dans les domaines liés à la santé, l'éducation et le social.

Objectifs

Le but principal de la Fondation est l'aide aux couches sociales défavorisées et la lutte contre les souffrances des populations camerounaises. Par ailleurs, elle a pour but la prévention et le soulagement des souffrances humaines; la protection et l'éducation de l'enfance et les actions sociales en faveur de la mère et de l'enfant; ainsi que l'assistance aux malades démunis, aux orphelins, aux handicapés et aux personnes âgées et la fourniture de matériels et médicaments aux hôpitaux et centres de santé. Elle s'appuie principalement sur quatre structures opérationnelles : le Centre de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et de reproduction humaine, le Centre mère et enfant, le Centre médical de Meyomessala et le Children First Center.

Changements à signaler

La Fondation a conclu de nouveaux partenariats avec : le Tianjin Bin Institute of Management de Chine, Ophtalmo sans frontières, Fondation Total de France, et Hôpitaux universitaires de Genève.

Contribution à des activités des Nations Unies

Contribution à la réalisation des objectifs assignés au Conseil économique et social des Nations Unies dans certains aspects :

- Organisation de campagnes de santé en milieux urbain et rural;
- Prise en charge à domicile des familles affectées par le VIH;
- Assistance multiforme aux orphelins, handicapés et personnes du troisième âge (éducation, prise en charge psychosociale, fourniture de soins et de médicaments).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la session du Conseil économique et social des Nations Unies sur les organisations non gouvernementales en mai 2010 et en janvier 2011, lors de l'examen de son premier rapport quadriennal, ainsi qu'au forum des Nations Unies sur l'autisme en septembre 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation travaille avec les agences du système des Nations Unies au Cameroun, notamment avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le domaine de la vaccination des enfants, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a entrepris les activités suivantes pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim. Distribution de divers produits et denrées alimentaires à plus de 300 orphelinats, centres d'encadrement des personnes âgées et congrégations religieuses pour un coût d'environ 280 000 dollars;
- Rendre l'enseignement primaire universel. Construction de la dixième école grâce au partenariat avec le groupe Hachette Livre International pour un coût d'environ 225 000 dollars, et distribution de packs scolaires à plus de 15 000 enfants de différents établissements scolaires du Cameroun, évalués à 110 000 dollars;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En 2012, en coopération avec l'Institut africain d'informatique, la Fondation a poursuivi et mené à bien le parrainage de l'opération de formation de 100 000 femmes à l'utilisation de l'outil informatique;
- Réduire la mortalité des enfants. La Fondation a contribué à ramener le taux de mortalité de 4,7 % en 2009 à 4,5 % en 2013; elle a fourni des services de consultation externe à 57 028 patients, à raison de 1 188 par mois; elle a dispensé des soins hospitaliers à 26 504 enfants; elle a fourni plus de 120 000 doses de vaccin; et elle a mené des consultations auprès de 40 000 patients, etc.;

- Améliorer la santé maternelle. Fourniture d’une assistance à plus de 12 000 femmes enceintes, y compris la surveillance de mères séropositives. Les personnes handicapées, les personnes âgées, les orphelins, les personnes issues des minorités et les personnes marginalisées de la société, comme les groupes pygmées, ont reçu des fauteuils roulants et des béquilles. L’orphelinat a accueilli 43 enfants orphelins et abandonnés de la naissance à 18 ans.

3. Fondation généreuse développement

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

La Fondation généreuse développement a été créée au Cameroun en 2000 pour résoudre les problèmes de la pauvreté, de l’éducation, de la formation, des questions autochtones et de la santé. Elle travaille en Afrique, en France, en Suisse, aux États-Unis et en Tunisie. La Fondation compte plus de 5 000 membres.

Objectifs

La Fondation travaille pour améliorer les conditions de vie des populations démunies; encadrer, informer et former les jeunes, les femmes, les orphelins et les autochtones; et promouvoir l’insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Lors de la Journée internationale de l’éducation de l’enfant africain, célébrée le 16 juin, la Fondation a organisé un programme de tutorat pour les filles du Cameroun sur l’utilisation des technologies de l’information et des communications au Cameroun et en France. En 2013, elle a formé les superviseurs à Nantes, en France, pour lutter contre le VIH/sida. En juin 2012, elle a distribué des médicaments contre le paludisme au Cameroun. Elle a également contribué à fournir de l’eau potable dans les zones rurales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- En 2013, la Fondation a soumis un exposé écrit à la 52^e session de la Commission du développement social, qui a eu lieu du 11 au 21 février 2014 au Siège des Nations Unies à New York, sur le thème « Autonomiser les populations dans l’éradication de la pauvreté, l’intégration sociale et le plein emploi et un travail décent pour tous »;
- La Fondation a fourni une contribution écrite à la Commission de la science et de la technologie au service du développement lors de sa 16^e session, organisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui a eu lieu du 3 au 7 juin 2013 à Genève;
- La Fondation a apporté une contribution en ligne au Sommet mondial sur la société de l’information, tenu à Genève, du 13 au 17 mai 2013, sur le thème

« L'Information technique et de la communication comme outil de développement économique et social pour réduire la pauvreté et l'exclusion des femmes ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation a soumis un exposé écrit à la CNUCED sur les « Nouvelles approches économiques pour l'après-2015 : la gouvernance macroéconomique et financière dans le contexte de 2015 », 24 et 25 juin 2013, Palais des Nations, Genève.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a célébré la Journée internationale de l'éducation de l'enfant africain, qui a lieu le 16 juin de chaque année, en vue de sensibiliser au VIH/sida dans des orphelinats au Cameroun.

4. Greenpeace International

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Greenpeace International est une organisation non gouvernementale environnementale qui œuvre pour l'évolution des attitudes et des comportements, la protection et la préservation de l'environnement ainsi que la promotion de la paix. L'organisation est présente dans 41 pays en Europe, dans les Amériques, en Asie, en Afrique et dans le Pacifique.

Objectifs et mission

Greenpeace International atteint ses objectifs par les moyens suivants : l'organisation est le moteur d'une révolution énergétique conduite en réponse à la menace numéro un qui pèse sur la planète « les changements climatiques »; elle préserve les océans en luttant contre la pêche non sélective et destructrice et en constituant un réseau mondial de réserves marines; elle protège les anciennes forêts restantes dans le monde ainsi que les animaux, plantes et populations qui en dépendent; elle œuvre pour le désarmement et la paix en réduisant la dépendance aux ressources naturelles non renouvelables et en préconisant l'élimination totale des armes nucléaires; elle jette les bases d'un futur libre de tout produit toxique, dans lequel les substances chimiques dangereuses seront remplacées par des substances plus sûres dans les produits et les activités manufacturières d'aujourd'hui; et elle milite pour une agriculture durable en refusant tout organisme génétiquement modifié, en préservant la biodiversité et en favorisant l'agriculture socialement responsable.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Les campagnes de l'organisation tendent vers les objectifs du programme de développement du Conseil économique et social et du système des Nations Unies dans son ensemble via toutes les actions mentionnées ci-dessus.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a été étroitement associée à de nombreuses composantes des activités des Nations Unies. Seuls quelques exemples sont signalés ci-dessous, la liste ne pouvant être exhaustive :

- Participation annuelle aux réunions de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'y rendre compte des évolutions et de présenter des exposés aux délégués;
- Participation à toutes les réunions des Parties au Protocole de Montréal ainsi qu'à plusieurs réunions connexes;
- Participation régulière aux réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), comme lors de la trente-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, tenue à Rome, du 15 au 20 octobre 2012;
- Participation active à des manifestations parallèles, et organisation de celles-ci, lors des réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, comme la dixième réunion de la Conférence tenue à Nagoya, au Japon, du 18 au 29 octobre 2010, sur le thème « Plan de sauvetage d'urgence des océans : 10 bonnes raisons de constituer un réseau mondial de réserves marines et les moyens d'y parvenir »;
- Participation à toutes les sessions et réunions intersessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et organisation de manifestations parallèles lors, par exemple, de la dix-septième Conférence des parties, tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011, à l'occasion de laquelle Greenpeace International a organisé une manifestation parallèle sur le thème « Coal : the Dirty Truth » (Charbon : une vérité sale) afin d'y exposer les véritables coûts du charbon dans un monde sous contrainte carbone;
- Participation active aux réunions préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ainsi qu'à la Conférence elle-même, tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012, à l'occasion de laquelle Greenpeace International a organisé une manifestation parallèle afin d'exposer la nécessité d'un accord de mise en œuvre conclu dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en vue de permettre la protection de la biodiversité en haute mer et la création de réserves marines.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Greenpeace International coopère de différentes manières avec les entités du système des Nations Unies. Cette coopération couvre par exemple le projet SolarChill, lancé en 2000 avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui vise à mettre au point des glacières de vaccins et des réfrigérateurs d'alimentation solaires, fonctionnant avec une batterie sans plomb,

sans effet sur le climat et respectueux de la couche d'ozone dans les régions du monde manquant d'une alimentation électrique suffisante. Greenpeace International a fourni le capital d'amorçage pour la recherche-développement et a assumé la fonction de coordonnateur. En 2010 et 2011, le projet SolarChill, via un accord de coopération entre Greenpeace International et le PNUE, a bénéficié d'une aide financière de la part du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour conduire des projets de démonstration et transfert de technologie en Afrique et Amérique latine. Greenpeace International demeure le coordonnateur international du projet SolarChill, tandis que le service énergie du PNUE est l'organisme d'exécution du projet SolarChill du FEM.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La campagne mondiale de l'organisation soutient de manière générale les principes de la cible 7.A (Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources naturelles), notamment en étant le moteur d'une révolution énergétique conduite en réponse aux changements climatiques et en préservant les anciennes forêts du monde et les animaux, plantes et populations qui en dépendent, ainsi que les principes de la cible 7.B (Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010), notamment en militant pour une agriculture durable protégeant la biodiversité et favorisant des pratiques socialement responsables, et en préservant nos océans via la lutte contre la pêche non sélective et destructrice et la constitution d'un réseau mondial de réserves marines.

5. Fondation de l'Imam Sadr

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

La Fondation de l'Imam Sadr est une association de proximité libanaise, à but non lucratif, et non gouvernementale. Elle comporte trois unités d'activité d'aide à sa base de parties prenantes cibles au Sud-Liban en matière de soins aux enfants et de développement des mineurs, d'autonomisation des femmes et d'intégration des services de soins de santé primaires.

Objectifs et mission

La Fondation aspire à devenir le champion de l'autonomisation des femmes au Liban en assurant un développement continu de leur potentiel via la transformation et l'innovation des services sociaux destinés aux groupes les plus défavorisés et vulnérables. La Fondation souhaite permettre aux populations de jouir d'un bon état de santé, d'être instruites et autonomes, et de pouvoir participer à la planification et à une prise de décisions éclairées et constructives touchant leurs vies, la société et l'environnement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Reconnue pour sa capacité à innover dans le domaine des questions sociales concernant les femmes, la Fondation a poursuivi son action relative à un ensemble d'initiatives pionnières. Ses projets les plus récents sont notamment :

- Taqat, centre d'éducation permanente, créé à Tyr en 2011 pour développer les compétences des gens travaillant au sein des organisations non gouvernementales (ONG), municipalités et autres organes. Une formation est également dispensée aux délégations venant de l'étranger, en particulier les délégations irakiennes. Le centre accueille des étudiants devant accomplir un stage pour obtenir leur diplôme;
- La Fondation a institué un programme de santé mentale afin de rendre les travailleurs aptes à recenser les troubles mentaux et fournir des services de santé mentale dans des centres de soins de santé primaires. Le programme s'est inspiré du programme d'enseignement des soins infirmiers (maladies mentales) de 2003 du bureau régional de l'OMS pour l'Europe;
- Afin de traiter les lésions de la moelle épinière ainsi que les affections des voies urinaires, une initiative conjointe de la Fondation et du Comité d'aide norvégien a été lancée en 2013; le Lady Fâtemah Charitable Trust et Al-Musawat ont rejoint l'initiative ultérieurement;
- En 2012, la Fondation a créé le Centre d'intervention pour la petite enfance à Beyrouth, destiné aux enfants ayant des besoins spéciaux âgés de 0 à 3 ans qui y bénéficient d'une thérapie individualisée associant les parents. Le Centre s'efforce de développer et de renforcer les capacités des enfants (motrices, intellectuelles, sociales, psychologiques, communicationnelles et relatives aux compétences nécessaires à la vie courante).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Étant donné les troubles qui secouent actuellement la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, aucun forum régional majeur n'a été organisé au cours de la période considérée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En coopération avec les bataillons de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) intervenant au Sud-Liban, la Fondation a conduit plusieurs activités dans les domaines des secours d'urgence, des soins de santé, de la formation et des aspects culturels. Les partenaires ont été notamment les bataillons italiens, coréens et chinois.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les principales contributions de la Fondation concernent toujours l'éducation, le renforcement des capacités, le développement social et la santé. Plusieurs exemples figurent ci-après de services fournis durant la période considérée conformément aux objectifs :

- Près de 500 orphelines ont bénéficié chaque année de services de prise en charge intégrale, couvrant le logement, l'alimentation, l'éducation et la santé;

- Tous les ans, la Fondation a inscrit 700 étudiants dans ses établissements universitaires et 250 femmes dans ses programmes professionnels et d'enseignement professionnel;
- Le réseau de dispensaires médicaux et de dispensaires mobiles a été fréquenté par 70 000 personnes par an, pour la plupart des enfants, des femmes et des personnes âgées. Les réfugiés syriens fréquentent de plus en plus ce réseau et sollicitent une assistance en protection de la maternité, vaccinations et services de soins de santé primaires.

La Fondation cherche à nouer des collaborations et des partenariats avec des acteurs jouissant d'une solide réputation en termes d'expérience, réussite et crédibilité, notamment avec toutes les institutions spécialisées du système des Nations Unies au Liban.

6. Alliance coopérative internationale

Statut consultatif spécial : 1946

Introduction

L'Alliance coopérative internationale s'emploie à fédérer et représenter les coopératives du monde entier et être à leur service. Elle est un porte-parole et un forum au niveau mondial sur les connaissances, les savoir-faire et l'action coordonnée à l'intention des coopératives et à leur sujet. Ses membres sont des organisations coopératives internationales et nationales provenant de 100 pays, regroupant un milliard d'individus dans le monde. Ils représentent tous les secteurs de l'économie, notamment l'agriculture, l'industrie, les services, la banque, la vente au détail, les pêches, la santé, le logement et l'assurance. L'Alliance est mentionnée dans la recommandation n° 193 (2002) de l'OIT sur la promotion des coopératives.

Objectifs et mission

Pour atteindre ses objectifs, l'Alliance a publié le « Plan d'action pour une décennie des coopératives », plan pour le mouvement coopératif mondial couvrant la présente décennie. Le plan d'action vise à : élever la participation au sein des membres et de la gouvernance; positionner les coopératives en bâtisseurs de durabilité; bâtir le message de la coopération et garantir l'identité coopérative; assurer des cadres juridiques propices à la croissance des coopératives; et garantir un capital fiable aux coopératives tout en sauvegardant le contrôle des membres.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Durant la période considéré, les principales initiatives ont été liées à la préparation et à la mise en œuvre de l'Année internationale des coopératives en 2012. L'Alliance a été le principal partenaire des Nations Unies dans l'élaboration et l'application d'un programme de travail pour l'Année internationale. Elle a entrepris de nombreuses initiatives dans le monde, notamment une manifestation inaugurale

en octobre 2011 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et la cérémonie de clôture en novembre 2012.

L'Alliance a par ailleurs mené activement des consultations sur le développement durable et a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au processus de suivi des objectifs de développement durable. Durant cette période, l'Alliance a mis en place un fonds de développement mondial, en partenariat avec la FAO, qui s'emploie à offrir un financement aux coopératives intervenant dans l'agriculture dans les pays en développement et à développer leurs capacités.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Alliance a participé aux événements ci-après, entre autres :

- Lancement de l'Année internationale des coopératives au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en octobre 2011;
- Clôture de l'Année internationale des coopératives au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en novembre 2012;
- Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012;
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à Rome, en octobre 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Alliance est membre du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives, auquel participent également la FAO, l'OIT et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. C'est au sein de ce Comité que l'Alliance coopérative internationale élabore des initiatives avec les organismes des Nations Unies. Plus précisément, l'Alliance a conclu un mémorandum d'accord avec l'OIT et la FAO en vue d'initiatives relevant de leurs domaines respectifs.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Des initiatives concrètes prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement sont entreprises par les organisations coopératives nationales et de développement. En tant qu'organisme mondial, l'Alliance coopérative internationale a pour rôle de conduire des activités de sensibilisation et promotion en faveur des coopératives au niveau mondial.

7. Centre de recherche en droit international de l'environnement

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Le Centre de recherche en droit international de l'environnement est un organisme de recherche indépendant, à but non lucratif, mis en place dans le cadre du Code civil suisse. Le Centre est une instance privilégiée pour la recherche

participative parmi les chercheurs du Nord et du Sud. Les principales régions géographiques qu'ils ciblent sont l'Afrique de l'Est et l'Inde, ses principaux domaines d'action étant la biodiversité, la sécurité biotechnologique, la propriété intellectuelle, les changements climatiques, les droits de l'homme, la gouvernance et l'eau.

Objectifs et mission

Le Centre de recherche a pour objectif de contribuer à la mise en place de cadres juridiques et institutionnels propices à une gestion durable de l'environnement dans les pays en développement dans un contexte internationale équitable. Il a pour mission de mener des activités de recherche sur les politiques environnementales dans un contexte Nord-Sud.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre apporte une contribution majeure aux travaux de l'Organisation des Nations Unies en général et, plus particulièrement, aux institutions s'intéressant au développement durable grâce à ses recherches axées sur les politiques qui combinent une connaissance très poussée des principaux problèmes du Sud avec un savoir-faire approfondi dans le domaine du droit international. Il importe toujours plus de mieux comprendre comment interagissent les régimes juridiques nationaux et internationaux et comment ils s'enrichissent mutuellement et se chevauchent, dans un cadre juridique et institutionnel toujours plus complexe et dans un contexte où un accent plus grand est mis sur la concrétisation des engagements existants pris au niveau international, en particulier en matière d'environnement. Les organisations comme le Centre de recherche sont à même de favoriser une meilleure compréhension des échanges entre le niveau national et international dans le domaine du développement durable.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant la période considérée, le Centre de recherche s'est attaché à participer aux réunions à Genève. Il a régulièrement assisté aux réunions des organes chargés des droits de l'homme qui traitaient des questions d'environnement et de durabilité, ainsi qu'aux réunions sur l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et aux réunions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Centre de recherche dialogue systématiquement avec les entités du système des Nations Unies dans le cadre de ses travaux, notamment en participant à de multiples réunions à Genève et en collaborant actuellement avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour la publication dans le *Law, Environment and Development Journal* des meilleurs articles extraits de leur programme de formation diplômant sur le droit de l'environnement.

Le Centre de recherche a coopéré avec le Rapporteur spécial sur le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, notamment en collaborant à la rédaction d'un ouvrage à paraître sur le droit à l'assainissement. Il a également collaboré avec le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement à l'exercice du droit fondamental à l'assainissement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Centre s'applique à contribuer au développement durable par ses recherches théoriques, ses documents d'orientation et ses publications sur les moyens d'atténuer la pauvreté dans les pays du Sud. À ce titre, tous les projets de recherche et produits de l'organisation contribuent à la réalisation des objectifs. Pendant la période considérée, ses travaux ont porté plus particulièrement sur les réformes juridiques et politiques conduites en Inde concernant l'eau et l'assainissement, y compris l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les zones rurales et urbaines; l'équité dans la répartition de l'eau aux fins de l'irrigation; et les cadres institutionnels destinés à assurer un accès équitable et durable à l'eau pour les ménages et la subsistance. Ces recherches ont conduit à la publication de livres.

8. International Federation of Family Associations of Missing Persons from Armed Conflicts

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

L'International Federation of Family Associations of Missing Persons from Armed Conflicts est une association caritative américaine de portée internationale.

Objectifs et mission

Le principal objectif de l'organisation consiste à aider les familles de personnes portées disparues dans le contexte des conflits armés, qui rencontrent de très grandes difficultés sociales, économiques, juridiques et culturelles quand leur principal soutien a disparu à la suite d'un conflit. L'organisation aide les familles survivantes à rester ensemble, à s'épanouir comme pierre angulaire de la société, et à obtenir des renseignements sur la situation de leurs proches disparus.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a notamment :

- Prononcé un discours lors de la Journée nationale des disparus au Kosovo, parrainée par le Gouvernement du territoire du Kosovo, à Meja, au Kosovo, le 27 avril 2013;
- Rencontré les directeurs de l'Union africaine et le Gouvernement du Libéria pour débattre des contributions de l'organisation, à Addis-Abeba, du 2 au 7 mai 2010;

- Rencontré les directeurs de l'Union africaine et d'autres responsables de l'Angola, du Burundi, de l'État de Palestine, de l'Éthiopie, du Kenya, du Libéria, de l'Ouganda et de la Sierra Leone, pour débattre des rôles consultatifs de l'association, à Addis-Abeba, du 16 au 21 août 2010;
- Prononcé un discours lors d'une conférence parrainée par Rural Equity for Africa, organisée en Afrique, à Lusaka, le 5 avril 2010;
- Prononcé un discours à l'occasion d'une conférence parrainée par la Great Lakes Women Refugee Association rassemblant des fonctionnaires zambiens et un représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à Lusaka, le 6 mars 2010.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Participation aux auditions informelles interactives de 2010 de l'Assemblée générale avec des ONG, des organisations de la société civile et le secteur privé, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, les 14 et 15 juin 2010;
- Présentation d'un exposé oral sur le thème « Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes », lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social organisé à New York, du 28 juin au 2 juillet 2010;
- Participation à la quarante-neuvième session de la Commission du développement social tenue à New York, du 9 au 18 février 2011;
- Participation à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 22 février au 4 mars 2011;
- Participation à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 4 au 15 mars 2013;
- Participation à une réunion au Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, tenue à New York, le 16 mai 2013, sur le thème « Promotion de l'intégration sociale et de la solidarité intergénérationnelle », pour la promotion de la famille dans le monde.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la Fédération s'est vu octroyer le statut d'observateur auprès du Groupe de travail des Nations Unies sur les personnes disparues dans le contexte des événements qui ont eu lieu au Kosovo;
- L'organisation a participé à la rédaction d'un exposé écrit conjoint à l'intention du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, soumis au Comité consultatif lors de sa quatrième session, à Genève, en janvier 2010;
- L'organisation a participé à la rédaction d'un exposé écrit conjoint soumis à l'Assemblée générale pour la treizième session du Conseil des droits de l'homme, en 2010;

- L'organisation a contribué à la rédaction d'un exposé écrit conjoint soumis au Conseil des droits de l'homme lors de sa quatorzième session, à Genève, le 31 mai 2010;
- L'organisation a participé à la rédaction d'un exposé écrit conjoint soumis au Conseil des droits de l'homme lors de sa quinzième session, à Genève, en septembre 2010;
- L'organisation a contribué au rapport sur les disparus rédigé par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme conformément à la résolution 63/183 soumise à l'Assemblée générale lors de sa soixante-cinquième session, tenue à New York, le 15 juillet 2010;
- L'organisation a participé à la rédaction d'un exposé écrit conjoint lors de la seizième session du Conseil des droits de l'homme tenue à Genève en février 2011.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Facilitation d'une formation professionnelle et du placement de femmes africaines à Lusaka, du 8 au 16 septembre et du 10 au 15 octobre 2011;
- Lancement de programmes de formation informatique à l'intention de femmes africaines pour développer leurs compétences professionnelles, à Lusaka, le 24 mai 2012;
- Don de 200 outils pédagogiques à des enfants africains, à Lusaka, le 20 octobre 2010 et 5 mars 2013.

9. Israel Women's Network

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Israel Women's Network est une organisation à but non lucratif composée de femmes unies dans leur volonté d'améliorer la situation des femmes en Israël, quelle que soit leur affiliation politique ou religieuse ou leur appartenance ethnique. La mission de l'organisation – réaliser l'égalité des chances et des récompenses pour toutes les Israéliennes – est une composante essentielle de la transformation d'Israël en une société juste et productive pour tous. Elle a été la première organisation située en Israël à s'être consacrée à la promotion des droits des femmes et à l'égalité des sexes. Elle a contribué à l'introduction de lois sur la prévention du harcèlement sexuel et à la création d'une Commission pour l'égalité des chances dans l'emploi. Aujourd'hui, l'objectif principal de l'organisation porte sur les droits des femmes sur le lieu de travail, la représentation égale des femmes et des hommes dans le secteur privé et public, l'autonomisation et la capacité de direction des femmes, ainsi que la promotion de leur santé.

Objectifs et mission

L'organisation vise à faire avancer la situation des femmes en Israël en promouvant l'égalité en combinant programmes éducatifs, initiatives de recherche,

aide juridique et mesures législatives. L'organisation lutte pour l'égalité au niveau national et local. Elle intervient particulièrement dans la représentation juridique des femmes concernant l'égalité en matière de rémunération et de traitement au sein du personnel, l'amélioration de la participation publique et du leadership des femmes, l'autonomisation économique des femmes marginalisées, ainsi que l'aide aux filles et femmes jeunes en situation de risque. Privilégiant les outils permettant de vastes changements, l'organisation joue un rôle de dynamisation dans la promotion des droits des femmes à la Knesset et fournit une aide judiciaire à titre gracieux sur les décisions qui ont fait jurisprudence. L'organisation assure également une permanence téléphonique qui propose une assistance juridique aux femmes victimes de discrimination sur le lieu de travail.

Changements à signaler

Ces quatre dernières années, l'organisation a enregistré des changements majeurs. Elle a remplacé tout son personnel, y compris le personnel d'encadrement, afin de faire appel à des salariés hautement qualifiés dans chaque domaine. Elle a ainsi été en mesure de procéder à une expansion majeure de son activité et de lancer plusieurs programmes phares, notamment : le développement des services d'application des lois et de représentation juridique; la remise en place du programme de santé des femmes; le projet « Égalité salariale » visant à éliminer l'inégalité de traitement; le programme « IMMA » Moms@Work destiné à autonomiser les mères et à leur apprendre à plaider en faveur d'un changement politique; la mise en place d'un département de formation et d'éducation à l'intention des jeunes femmes, des mères, des employeurs et des femmes qui travaillent; ainsi qu'un projet visant à ouvrir le dialogue, à instituer un mécanisme de surveillance de l'inégalité des sexes dans les entreprises et organisations, et à fournir des outils pour recenser les causes de cette inégalité et y remédier.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation œuvre à la promotion des normes des Nations Unies relatives aux droits fondamentaux des femmes. En particulier, l'État d'Israël est membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et à la Convention relative aux droits de l'enfant. L'organisation s'emploie notamment à assumer les obligations découlant de ces conventions internationales via son aide juridique, ses initiatives éducatives et la promotion générale des droits des femmes aussi bien au niveau législatif que local. Chacune des activités de l'organisation est conduite pour poursuivre l'action des Nations Unies dans l'amélioration de l'égalité des sexes dans l'État d'Israël.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- L'organisation a récemment soumis un rapport à la Commission de la condition de la femme sur l'écart de rémunération entre les sexes en Israël. Le rapport examine le problème des inégalités de rémunération entre Israéliens et

Israéliennes, ainsi que les divers facteurs correspondants pesant sur les femmes, comme les stéréotypes sexistes, les rôles prédéfinis de l'homme et de la femme, la discrimination à l'embauche, les normes culturelles et le manque de services de soins de santé infantile et de transports. Cette inégalité est une violation formelle de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; c'est ainsi que l'organisation a mis en place plusieurs initiatives pour appliquer les changements et espère pouvoir éliminer cette disparité avec le concours des Nations Unies;

- L'organisation a également soumis un rapport officiel au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes lors du processus d'examen de Beijing + 10, puis un rapport intitulé « We Keep Running, But Are We Getting "Somewhere Else"? » soumis lors de la Conférence Beijing + 15 en mars 2010;
- En 2010, l'organisation a présenté un exposé écrit lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social, qui rendait compte de son programme sur les « Women of Valour »;
- L'organisation maintient également une étroite relation de travail avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Toutes les initiatives de l'organisation sont conformes à l'objectif du Millénaire pour le développement visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces initiatives consistent par exemple à :

- Maintenir un numéro d'urgence sur les droits des femmes en matière de travail pour offrir une assistance juridique préliminaire et des avis aux femmes sur les questions du droit du travail concernant la grossesse, les traitements contre la stérilité, l'égalité de rémunération et de représentation, ainsi que le harcèlement sexuel;
- Jouer un rôle de pointe dans la législation et les réformes au niveau local et national en se joignant à des pétitions soumises à la Cour suprême et aux tribunaux du travail et en collaborant étroitement avec les députés de la Knesset;
- Collecter des données sur la situation actuelle des femmes en Israël, archiver l'histoire du féminisme israélien et fournir des ressources d'information aux femmes et filles de la région;
- Promouvoir le débat sur la question de l'égalité des sexes dans les médias pour éclairer les questions liées à la promotion de l'égalité des sexes afin de sensibiliser et d'influencer les décideurs;
- Proposer des projets éducatifs aux jeunes femmes, aux adolescentes ainsi qu'aux mères et à leurs filles adolescentes sur l'autonomisation des femmes, les stéréotypes sexistes, le droit du travail, etc.;
- Engager un dialogue et surveiller l'inégalité des sexes dans les entreprises et les organisations, et fournir des outils pour repérer les causes de cette inégalité et y remédier;

- Proposer aux mères une formation à la sensibilisation et aux réformes afin de promouvoir une nouvelle législation;
- S’efforcer d’éliminer les inégalités de rémunération en sensibilisant le public et en mobilisant les décideurs pour modifier les politiques et la législation.

10. Kongres Wanita Indonesia

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Kongres Wanita Indonesia s’emploie à instaurer l’égalité des droits, des responsabilités et des chances entre hommes et femmes.

Objectifs et mission

L’organisation a pour mission de lutter pour l’équité et l’égalité des sexes dans la famille et la vie sociale au niveau national et international et d’élargir les perspectives des femmes dans la société. Elle cherche à coordonner les associations de femmes pour qu’elles puissent entreprendre des initiatives concertées afin de promouvoir la pleine accession des femmes à l’égalité des droits, des responsabilités et des chances. L’objectif consiste à positionner les femmes comme partenaires égales des hommes dans le développement du pays, la famille, la communauté et la société mondiale.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L’organisation collabore avec les représentants des organismes ci-après du système des Nations Unies présents en Indonésie : UNESCO, UNICEF, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Centre d’information des Nations Unies, Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et OIT.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L’organisation a participé aux réunions des Nations Unies ci-après :

- Cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme au Siège de l’Organisation des Nations Unies, à New York, du 27 février au 9 mars 2012;
- Cinquante-septième session de la condition de la femme, New York, du 4 au 15 mars 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n’a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation appuie la réalisation des objectifs en s'employant à : améliorer l'autonomisation économique des femmes; venir en aide aux populations pauvres et aux orphelins; diffuser les programmes d'éducation préscolaire et de base auprès de ses membres; appuyer l'utilisation des technologies de l'information et des communications parmi les jeunes; et coopérer avec les gouvernements et associations en Indonésie pour organiser des séminaires sur la nutrition à l'intention des mères et des enfants, entre autres.

11. Mujer para la Mujer

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

L'association Mujer para la Mujer a été créée en réponse aux problèmes contemporains comme la violence, la pauvreté, la désagrégation de la famille et l'absence de perspectives, auxquelles la plupart des femmes sont aujourd'hui confrontées. L'organisation promeut l'égalité et la participation active des femmes dans la société, prévient les problèmes socioculturels comme l'alcoolisme, la toxicomanie, les grossesses non désirées et la violence domestique, et offre des conseils sur les droits fondamentaux.

Objectifs et mission

L'organisation a pour principal objectif de travailler avec les femmes dans la mesure où leur vulnérabilité les expose à toutes sortes de violences. À cette fin, l'organisation offre une formation complète en inculquant aux femmes les outils dont elles ont besoin pour s'épanouir dans tous les aspects de la vie.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a fait un exposé écrit à la Commission de la condition de la femme à sa cinquante-cinquième session, tenue à New York, du 22 février au 4 mars 2011. Elle a également présenté des exposés oraux lors de plusieurs sessions de la Commission de la condition de la femme et de la Commission de la population et du développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Mujer para la Mujer a participé aux réunions suivantes :

- Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 1^{er} au 12 mars 2010;
- Réunion de haut niveau sur la jeunesse tenue à New York, les 25 et 26 juillet 2011;

- Cinquantième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenue au Palais des Nations, à Genève, du 3 au 21 octobre 2011;
- Cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 27 février au 9 mars 2012;
- Cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 4 au 15 mars 2013;
- Deuxième réunion des interlocuteurs désignés par les gouvernements des pays signataires de la Déclaration sur l'application du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue à Guadalajara au Mexique, les 16 et 17 avril 2013;
- Cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York, du 10 au 21 mars 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2008, Mujer para la Mujer a collaboré avec ONU-Femmes à sa campagne : « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim. Mujer para la Mujer organise des ateliers et des programmes de formation pour promouvoir l'autosuffisance et l'autonomie économique des femmes;

Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel. L'organisation œuvre à la prévention du décrochage scolaire et communique des avis aux parents, bénéficiant ainsi à 524 enfants;

Objectifs 3 et 5 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Améliorer la santé maternelle. Mujer para la Mujer organise des conférences et des formations sur les questions de santé, avec le concours de diététiciens.

12. Association nationale chinoise pour l'enseignement professionnel

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'Association nationale chinoise pour l'enseignement professionnel est une organisation de vulgarisation de portée nationale fondée à Shanghai en 1917.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectif d'aider les chômeurs à trouver un travail et ceux qui ont déjà un emploi à s'y épanouir. Sa principale mission consiste à analyser et promouvoir l'enseignement professionnel, encourager la réforme et le

développement de l'enseignement professionnel, soutenir le Gouvernement et jouer un rôle d'organisation éducative, et développer les échanges et la coopération entre les différents pays et régions.

Changements à signaler

L'organisation a mis en place des antennes locales dans 30 provinces, municipalités et régions autonomes, ainsi que dans des villes grandes et moyennes. Elle compte plus de 32 000 membres individuels et plus de 2 000 organisations membres dans tout le pays.

Contribution à des activités des Nations Unies

Depuis 1995, l'Association parraine le « Warmth Project » qui vise à aider les chômeurs dans les villes et les zones rurales à trouver du travail via la formation professionnelle et à soutenir les étudiants aux prises avec des difficultés financières dans la poursuite de leurs études. À la fin 2013, l'organisation avait mis sur pied 116 projets. Elle a mis en œuvre plus de 200 projets de réduction de la pauvreté bénéficiant à plusieurs millions de personnes; formé plus de 11 millions d'agriculteurs et travailleurs licenciés; aidé plus de 3 millions de personnes à trouver un emploi; et soutenu 6 000 étudiants défavorisés, en particulier ceux originaires des régions périphériques ou peuplées par des minorités, pour qu'ils poursuivent leurs études en leur faisant bénéficier d'une exemption ou d'une réduction des droits de scolarité.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux conférences annuelles du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales ainsi qu'aux sessions du Conseil économique et social.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation est accréditée auprès du Département de l'information, est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et participe à leurs réunions annuelles.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Au mois de juin 2013, l'organisation avait mis en place 113 centres de formation dans le cadre du projet Warmth et avait contribué à la formation de plus de 12 millions de personnes provenant de divers secteurs, notamment l'excédent de main-d'œuvre, les chômeurs et les personnes handicapées. L'organisation a également aidé plus de 3,5 millions de personnes à trouver un emploi et est venue en aide à 678 000 étudiants pauvres.

13. Centre néerlandais pour les peuples autochtones

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Le Centre néerlandais pour les peuples autochtones est une organisation non gouvernementale basée à Amsterdam qui œuvre pour la défense des droits des peuples autochtones. L'organisation se déploie à travers un réseau mondial d'associations de peuples autochtones, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales ainsi que d'autres organisations, institutions, organes, forums, établissements universitaires et experts individuels concernés.

Objectifs et mission

Le Centre vise à réaliser la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il met l'accent sur les situations où les acteurs aux Pays-Bas ou provenant des Pays-Bas ont une incidence sur les droits des peuples autochtones et l'amélioration de leurs conditions.

Changements à signaler

Un recul de ses ressources a forcé le Centre à réduire ses effectifs durant la période considérée et l'a empêché de maintenir certains volets de son action, comme l'appui à la participation des peuples autochtones aux réunions des Nations Unies et l'attribution d'aides financières aux associations locales de peuples autochtones leur permettant de mettre en œuvre leurs propres projets de renforcement de leurs capacités. Toutefois, cette situation n'a pas modifié les objectifs de l'organisation, mais seulement son orientation générale et sa stratégie, qui intègrent à présent la capacité d'influer sur les politiques en vigueur aux Pays-Bas ayant une incidence sur les droits des peuples autochtones, comme les politiques sur les droits de l'homme, les changements climatiques, l'énergie durable, la coopération pour le développement et la responsabilité sociale du secteur privé. L'organisation de même resserre sa collaboration avec d'autres ONG basées aux Pays-Bas.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre a contribué principalement à promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones depuis son adoption par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007 en mettant l'accent sur les Pays-Bas. Le Centre se consacre à la recherche, organise des débats et événements publics, publie des rapports et participe à de nombreux programmes aux Pays-Bas pour promouvoir les droits des peuples autochtones. Cette contribution comporte les exemples ci-après :

- Publication d'un rapport relatif à l'incidence de l'économie néerlandaise sur les peuples autochtones en 2010;
- Publication d'un rapport relatif à un dialogue international d'experts sur l'obtention de moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones en 2010;
- Contribution à une procédure d'examen des plaintes et d'appel qui a révisé le jugement de la Commission néerlandaise d'évaluation des marchés publics du

bois d'œuvre relatif au Système de certification du bois d'œuvre malaisien dans le souci de garantir les droits des peuples autochtones, en 2010 et 2011;

- Participation à la rédaction de directives à l'intention du Forest Stewardship Council sur l'application du droit des peuples autochtones et des communautés locales à un consentement préalable, libre et éclairé, en 2012;
- Formulation d'indicateurs en matière de critères sociaux pour les directives relatives à l'énergie de la biomasse et les directives à l'intention des entreprises relatives à l'application de ces critères sociaux, en étroite coopération avec les peuples autochtones de la province de Kalimantan, en Indonésie, affectés par le développement de la production d'huile de palme, et renforcement de leur capacité de défendre leurs droits, de 2010 à 2013.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes de l'ONU :

- Neuvième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, à New York, du 19 au 30 avril 2010;
- Dixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, à New York, du 16 au 27 mai 2011;
- Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Les représentants de l'UNESCO, de l'OIT et du Fonds international de développement agricole (FIDA) ont effectué des présentations, ou y ont participé, lors du dialogue international d'experts sur l'obtention de moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones, organisé par le Centre à La Haye, aux Pays-Bas, en 2010.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Toutes les actions menées par le Centre visant à promouvoir l'application des droits des peuples autochtones contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une contribution particulière a consisté à élaborer et publier un rapport du dialogue international d'experts sur les possibilités d'assurer des moyens de subsistance durables aux peuples autochtones, organisé à La Haye, aux Pays-Bas, en avril 2010.

14. Organisation de défense des victimes de violence

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Les principales activités de l'Organisation de défense des victimes de violence privilégient la promotion et l'enseignement des droits de l'homme et d'une culture de la non-violence. Cette organisation est membre du Conseil international de réhabilitation pour les victimes de torture, basé au Danemark, et membre du réseau

pour la réhabilitation des victimes de la violence de la torture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La création d'un centre de réadaptation pour les victimes de la violence sociale et familiale constitue l'une des activités majeures de l'organisation de ces dernières années.

Objectifs et mission

L'organisation a pour mission de garantir le respect des valeurs humaines, de promouvoir la justice et l'égalité, de surveiller la situation des droits de l'homme, et de favoriser et développer une culture de la non-violence. Pour atteindre ses objectifs, l'organisation entreprend les activités suivantes : organisation de séminaires, forums et ateliers éducatifs pour diffuser l'information; préparation d'articles et conduite de recherches; protection et défense des droits des victimes de violences et de la société; fourniture de services consultatifs et d'assistance psychosociale pour la réadaptation des victimes de la société; promotion de la santé mentale et sociale des réfugiés dans la République islamique d'Iran; établissement de liens avec les organisations nationales, régionales et internationales qui partagent des objectifs similaires; ainsi que facilitation d'échange de vues, expériences et connaissances.

Changements à signaler

Dans le cadre du développement de ses activités internationales et pour faciliter une grande participation et la poursuite de l'accès aux organismes et mécanismes des Nations Unies, l'organisation a ouvert un Bureau de représentation à Genève en 2013.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation noue des relations étroites avec l'ONU et ses organes et services. Cela s'accomplit pour l'essentiel via des projets conjoints avec les divers organismes des Nations Unies dans la République islamique d'Iran. Ces organismes sont notamment le Centre d'information des Nations Unies, le Département de l'information et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

De 2010 jusqu'à la fin 2013, l'organisation a participé à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme ainsi qu'à ses examens périodiques universels, et a soumis des exposés écrits et oraux. Par exemple, durant cette période, elle a soumis 64 exposés écrits et 97 exposés oraux, et organisé 11 manifestations parallèles. Depuis 2012, l'organisation participe aux consultations annuelles du HCR avec des ONG à Genève. L'organisation a également participé à la sixième session du Forum sur les questions relatives aux minorités dans le cadre de six points inscrits à l'ordre du jour (novembre 2013) et a présenté deux exposés.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- En tant qu'un des partenaires du HCR, l'organisation a mis en œuvre plusieurs projets de 2010 à 2013, notamment des activités de sensibilisation conduites au niveau local concernant la prévention de la violence sexiste, le renforcement de l'institution de la famille et la prévention de la violence

sexiste et domestique, et l'organisation d'un atelier d'apprentissage des compétences pratiques pour la vie quotidienne destiné aux réfugiés afghans;

- L'organisation a célébré plusieurs journées internationales avec le concours du centre d'information des Nations Unies, notamment la Journée internationale des familles, la Journée internationale de la paix, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Journée internationale Nelson Mandela, la Journée internationale de la non-violence, la Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants, la Journée des droits de l'homme et la Journée mondiale de l'enfance;
- La mention directe de l'organisation dans de nombreux rapports du Secrétaire général témoigne de sa large participation à la communication de l'information aux organismes et mécanismes des Nations Unies. Ces rapports sont notamment l'avant-projet du rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran soumis à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les projets que l'organisation a mis en œuvre en coopération avec le HCR témoignent à l'évidence de son engagement en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation a également tenu plusieurs réunions techniques entre 2010 et 2013 avec pour objectifs de réduire la violence contre les femmes et de promouvoir l'égalité des sexes.

15. Pew Environment Group

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Le Pew Environment Group, branche qui s'occupe de la conservation des Pew Charitable Trusts, allie science, politique et compétences dans le domaine de l'information pour répondre aux grands problèmes mondiaux liés à l'environnement.

Objectifs et mission

Le Pew Environment Group s'emploie à promouvoir la protection de l'environnement en appuyant la recherche scientifique au plus haut niveau, en éduquant le public et les décideurs aux causes, conséquences et solutions liées aux problèmes environnementaux, et en bâtissant, appuyant et coordonnant de vastes coalitions d'organisations représentant divers groupes, concernées par la protection de l'environnement. Qu'il s'agisse de promouvoir des solutions stratégiques, de guider le débat ou d'appuyer une recherche scientifique riche et dynamique, l'organisation est résolue à obtenir des incidences concrètes sur un environnement mondial s'appuyant sur des objectifs mesurables précis via ses projets, aides financières et éditoriaux d'opinion.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En aidant à améliorer la protection des ressources océaniques mondiales, l'organisation est devenue un membre fondateur de la High Seas Alliance, partenariat regroupant 27 organisations non gouvernementales ainsi que l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, laquelle Alliance a pour objectif de parler d'une seule voix à l'appui d'une communauté d'intérêts pour la préservation des hautes mers et de conclure un possible nouvel accord de mise en œuvre dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. L'organisation a contribué à des réunions d'information et ateliers à New York et Kingston afin d'informer le personnel des missions et les responsables des administrations sur les hautes mers. L'organisation a agi en partenariat avec le Gouvernement des Seychelles pour accueillir un déjeuner d'experts au Siège de l'Organisation des Nations Unies sur le thème « Éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée au port ». L'organisation a suivi l'élaboration de résolutions annuelles et d'instruments portant sur la pêche et la conservation des océans ainsi que la formulation d'objectifs de développement durable et a communiqué aux gouvernements ses observations sur la gouvernance des océans.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a constamment participé à diverses réunions des Nations Unies pour soutenir la protection des océans et des mers et de leurs ressources vivantes. Les exemples ci-après retenus à partir de 2013 représentent les activités de l'organisation durant toute la période considérée :

- Participation aux réunions du Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, à New York, du 19 au 23 août 2013, du 1^{er} au 4 avril 2014 et du 16 au 19 juin 2014. L'organisation, dans le cadre de la High Seas Alliance, a accueilli une réunion d'information sur la biodiversité en haute mer;
- Participation aux réunions informelles et manifestations parallèles concernant les consultations informelles annuelles sur les projets de résolution touchant i) les océans et le droit de la mer, à New York, du 30 septembre au 4 octobre 2013; et ii) l'exploitation durable des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs, et à des instruments connexes, du 12 au 19 novembre 2013. L'organisation a soumis des notes d'information aux participants recommandant instamment l'adoption de mesures concernant les zones marines protégées et les hautes mers, la protection des requins et l'élimination de la pêche illégale, entre autres;
- Participation aux réunions du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable à New York, en 2012 et 2013. Durant les consultations du Groupe de travail ouvert avec la société civile, l'organisation a coordonné des interventions dans le domaine d'action des océans et des mers.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Via son projet d'élimination de la pêche illégale, l'organisation a, en coordination avec la FAO, informé le personnel des missions et les gouvernements sur l'importance de ratifier l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Elle a également appuyé un atelier sur l'application de l'Accord réuni à Trinité-et-Tobago.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'action de l'organisation a appuyé la réalisation de l'objectif 7, « Assurer un environnement durable ». En particulier, l'organisation compte de nombreuses initiatives en cours dans le monde cherchant à encourager la création de zones protégées terrestres et marines, réduire la surexploitation des richesses halieutiques et protéger les espèces menacées d'extinction.

16. Women's Welfare Centre

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Le Women's Welfare Centre est une organisation féminine agréée située à Pune, en Inde. L'organisation promeut l'égalité des sexes via des programmes d'autonomisation des femmes. Les femmes victimes de violence dans la famille, de discrimination sociétale et d'injustice constituent le groupe cible de l'organisation. Celle-ci a constitué un réseau de plus de 400 associations de femmes provenant d'une centaine de bidonvilles en Inde.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectifs d'autonomiser les femmes contre la violence, la discrimination humaine, l'exclusion sociale et politique et la dépendance économique; de promouvoir une société équitable et soucieuse de l'égalité des sexes; d'éduquer les femmes afin de leur offrir l'égalité des chances; d'encourager l'esprit d'entreprise parmi les femmes de sorte qu'elles puissent devenir économiquement indépendantes; de venir en aide aux plus vulnérables de la société, aux séropositifs et à leurs familles; et de fournir des services de santé aux plus défavorisés.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation œuvre à l'autonomisation des femmes et à la réduction de la violence à leur encontre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation œuvre à l'autonomisation des femmes, laquelle renvoie à tous les objectifs du Millénaire pour le développement.

Renseignements complémentaires

L'Inde est devenue un endroit particulièrement dangereux pour les femmes qui y vivent. Outre l'autonomisation des femmes, l'organisation éprouve le besoin d'œuvrer à l'évolution des mentalités des hommes dans la société.
